

Editorial

Après la mise en place laborieuse des textes législatifs et réglementaires relatifs à la promotion des énergies renouvelables, du décret exécutif relatif aux coûts de diversification de la production d'électricité et l'installation de la commission de régulation de l'électricité et du gaz, l'année 2005 sera, sans aucun doute pour les énergies renouvelables dans notre pays, l'année du démarrage effectif des véritables chantiers innovants et mobilisateurs avec le lancement par la NEAL du projet de la Centrale Solaire Thermodynamique de puissance de Hassi R'Mel et celui de la centrale éolienne d'Adrar qui seront directement connectées au réseau conventionnel de la Sontrach et de la Sonelgaz.

Des défis technologiques majeurs sans pareil dans l'histoire engagés par notre pays pour introduire enfin ces nouvelles technologies avancées de conversion des énergies renouvelables à une échelle vraiment significative directement utilisable sur le réseau conventionnel et accorder ainsi aux nombreux jeunes chercheurs passionnés par le développement de ces nouvelles filières d'avenir la chance exceptionnelle de parfaire « in situ » leur formation académique « avancée » sur des chantiers d'envergure en conditions réelles, autour de thématiques de recherche/développement d'actualité et surtout d'utilité publique immédiate hors des centres de recherche spécialisés, des universités et des laboratoires, dans un cadre parfaitement approprié et dans un environnement humain, scientifique et technologique international exceptionnellement favorable que seuls des projets d'envergure pareille pourraient assurer.

Il faut le rappeler avec insistance et sans complexe aucun que notre pays possède une expérience et un savoir faire plus qu'honorables à l'échelle internationale dans le secteur de l'ingénierie de l'énergie en général et des hydrocarbures en particulier qu'il pourrait certainement faire valoir aujourd'hui, plus qu'aucun autre pays, dans des projets similaires de cette importance pour l'exploitation des énergies renouvelables en associant les autres secteurs nationaux impliqués à l'amont et notamment celui de l'enseignement supérieur et la recherche/développement pour permettre aux jeunes doctorants de compléter et de parfaire leurs connaissances scientifiques théoriques en profitant du bénéfice inestimable et malheureusement encore insoupçonné du cadre privilégié que pourrait offrir un partenariat international d'excellence dans ce secteur stratégique.

Les réformes ambitieuses tous azimuts engagées par notre pays, malgré les difficultés temporaires compréhensibles et les résistances évidentes qui caractérisent leur difficile démarrage, seront confortées et consolidées à l'avenir grâce à un nécessaire apport clairvoyant de la coopération internationale avec des pays amis pour assurer, dans les délais les meilleures, une mise à niveau technologique dans une première phase et pour faciliter ensuite et dans une phase ultérieure l'insertion progressive de jeunes diplômés universitaires, sans expérience pratique suffisante, dans ces chantiers de l'énergie où le savoir faire, le travail collectif et l'expérience au sein de grandes équipes professionnelles polyvalentes et multidisciplinaires sont des exigences préalables considérées comme les qualités principales recherchées en priorité par rapport à la valeur individuelle intrinsèque de tout un chacun parce que le savoir faire, le travail en équipe et l'expérience professionnelle, dans les projets de développement technologique particulièrement, conditionnent et dans une très large mesure l'avancement du projet dans son ensemble et sa réussite.

Ajouter aux réformes fondamentales engagées par notre pays dans l'enseignement supérieur et le secteur de l'énergie, les besoins socio-économiques considérables de plus en plus croissants et les préoccupations environnementales de plus en plus pressantes sur notre environnement qu'il s'agira de préserver coûte que coûte; Ces fortes sollicitations multiformes et simultanées vont accélérer encore et davantage, aujourd'hui plus que par le passé, la coordination intersectorielle nationale, la coopération régionale et internationale dans tous les secteurs stratégiques et particulièrement dans ceux de la recherche, de l'énergie et de l'environnement afin de favoriser le plus possible une pénétration sûre et progressive d'un pourcentage significatif de plus en plus élevé d'énergie propre, non polluante et surtout renouvelable dans les programmes nationaux prévisionnels de l'énergie à moyen terme et à un horizon quelque peu accessible.

En tous cas, dans les recommandations du protocole de Kyoto, les exigences des Nations Unies pour 2012 et 2020 en matière d'introduction des énergies renouvelables et de protection de l'environnement sont quantifiées et affichées clairement.

Une occasion exceptionnelle est donc donnée à notre pays pour valoriser le mieux et le plus possible toutes nos autres ressources naturelles « économiquement mobilisables », sans contradiction aucune mais en complémentarité avec le développement des hydrocarbures, tenant compte de notre situation géographique privilégiée, à proximité immédiate d'un grand marché énergétique euro méditerranéen en croissance exponentielle, de notre gisement considérable en énergies renouvelables quasiment inexploité et du potentiel inactif en ressource humaine qualifiée mobilisable, pour inscrire enfin la dynamique d'avenir de notre pays et nos efforts, tous nos efforts, dans cette démarche universelle vers le développement durable pour plus de prospérité et de progrès.

Dr M. BELHAMEL, Directeur de Recherche, Directeur du CDER